

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 7 décembre 2015, a adopté la résolution # 15- intitulée Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1)

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**. Les séances débiteront à **20 h**.

- | | |
|---------------------|---------------------|
| ✓ lundi 11 janvier, | ✓ lundi 4 juillet, |
| ✓ lundi 1 février, | ✓ lundi 1 août |
| ✓ lundi 7 mars, | ✓ mardi 6 septembre |
| ✓ lundi 4 avril, | ✓ lundi 3 octobre |
| ✓ lundi 2 mai, | ✓ lundi 7 novembre |
| ✓ lundi 6 juin, | ✓ lundi 5 décembre |

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, ce.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière